

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 66 du 11 janvier 1962 :

n° 66

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 janvier 1962

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro

31 janvier 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Nicoletto Germaine est autorisée à exploiter dans un immeuble sis rue Ras-Mäkonnem à Djibouti, une licence de 1re classe pour la vente de boissons alcooliques et hygiéniques à consommer sur place ou à emporter.